L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................. $3 00
Six Mois.................. 1 50
Quatre Mois.................. 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers.

323 RUE DE CHARTRES.

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

LE "EAGLE WAREHOUSE,"

Compris à la "Wogan Sugar Refinery," rue Nord Peters entre l'avenue Lafayette et la rue Port, terrain 68 sur 140 pieds.

Faisant face au fleuve et aux voies de chemins de fer.

Marie E. Gauche vs Malvina Gauche et al. No 71,375—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 2 décembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 10 novembre 1903 et signé le 17 novembre 1903, par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété connue comme le "Eagle Warehouse", située dans le Troisième District de cette ville, consistant de deux (2) lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, désignés comme lots 1 et 2 dans l'îlet borné par les rues Levee (maintenant N Peters), Victory (maintenant Decatur), Port et Enghein (maintenant l'avenue Lafayette), sur un plan fait par A. Castaing le 5 avril 1834, déposé en l'étude d'Adolphe Boudousquié, notaire en cette ville, lesquels lots mesurent chacun 34 pieds 1 pouce plus ou moins, de face à la rue Levée, et trente quatre (34) pieds 1 pouce, plus ou moins dans le fond avec une profondeur de 140 pieds, plus ou moins. Bien située, façade au fleuve avec facilité de chemin de fer et certain d'augmenter en valeur.

Conditions — Un tiers ou plus et la balance en 1, 2 et 3 ans, la portion de crédit s'il y en a du dit prix devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés en blanc et paraphé par l'officier faisant la vente, ledit billet ou billets devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date payable annuellement et 10 pour cent honoraires d'avocat, le dit partage et vente devant être fait avec un pacte de non aliénando et les hypothèques usuelles et coutumières les clauses d'assurances et de sécurité; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Merrick et Lewis, avocats.
21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison et Effets Mobiliers.

SUCCESSION DE MME MARY NICKERSON, VEUVE DU DEFUNT JUSTIN NICKERSON.

No 71,954—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

LUNDI LE 30 NOVEMBRE 1903, à 11 heures a. m., sur les lieux. 1714 rue Hôpital, entre les rues Claiborne et Derbigny

Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 12 nov. 1903, dans l'affaire ci dessus intitulée—

Un lot d'effets mobiliers, meubles, etc. incluant plusieurs pièces antiques, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
19 nov · 19 22 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE SIMPLE,

1714 RUE HOPITAL,

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Mme Mary Nickerson, veuve du défunt Justin Nickerson.

No 71,954— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur —Bureau No 134 rue Carondelet.

MARDI LE 22 DECEMBRE 1903

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 12 novembre 1903, et d'un autre ordre daté le 18 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Claiborne et Derbigny, mesurant en mesure américaine 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Hôpital sur 124 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur, étant partie du lot original 5 et assessé comme partie du lot No 7. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois, contenant environ 6 chambres, cabinet, galerie, citerne, hangar, etc., désigné par le No 1714 rue Hôpital. Dans un bon voisinage, près de plusieurs agréments.

Conditions—Comptant — 10 pour cent au moment de l'adjudication, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1903. L'acte de vente pardevant J. Lautenschlaeger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory, avocat.
19 nov—19 22 29—déc 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur la Ligne de la Réserve Navale.

Quatre Bons Lots de Terre.

Succession de Frank Peters.

No 71,361—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 15 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E daté le 20 octobre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir—

Quatre certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, au delà de la ligne de la réserve navale désignés sur un certificat d'arpentage par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, comme lots "A" "B" et Nos 52 et 53 et mesurant comme suit: Le lot A étant d'une forme triangulaire 20 pieds le long de la ligne de la propriété de la succession de M. Trepagnier, sur une profondeur sur une ligne oblique contigue à la réserve navale de 90 pieds 6 pouces 6 lignes et 85 pieds sur la ligne du lot B, la ligne de côté se joignant dans le fond. Le lot B mesurant 13 pieds 6 pouces de face à la manche Saux 48 pieds de largeur dans le fond, contigu à la propriété de la succession de M. Trepagnier sur une profondeur de 170 pieds sur la ligne du lot No 52, et de 80 pieds sur la ligne du lot A, et 90 pieds 8 pouces 7 lignes sur la ligne de la réserve navale, et les lots 52 et 53 ont chacun 48 pieds de face à la manche Saux sur une profondeur entre lignes parallèles de 170 pieds

CERTAINS D'AUGMENTER EN VALEUR

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en 1 et 2 ans en billets des acquéreurs portant la même date que l'adjudication, stipulant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue les taxes d'Etat de 1903 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication les actes de vente devant contenir la stipulation usuelle de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous notaire aux frais des acquéreurs.

14 nov—14 15 22 29 déc 6 13 15

JULES ANDRIEU

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

612 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Gold et son mari.

No 71,464 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER. Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 décembre 1903 à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 20 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clark, Bienville, Conti et l'avenue Hagan désigné comme lot 13 et mesurant 30 pieds, 10 pouces de face à la rue Conti par 112 pieds, 4 pouces, 4 lignes de profondeur.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1903, au dessus du prix de l'adjudication 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire aux frais de l'acquéreur.
24 nov—24 29—déc 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Simple à un Etage, avec Mansardes, 914 N. Roman,

Entre les Rues St Philippe et Dumaine.

Joseph Fortier et als vs Ferdinand Fortier et als.

No 71,006—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur; bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 1er décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 octobre 1903 et signé le 26 octobre 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir.

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Roman, Dumaine, St-Philippe et Derbigny désigné comme lot No 14 sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, et annexé à un acte passé pardevant Ant Abat, notaire en cette ville lequel lot mesurant 23 pieds, 5 pouces de face à la rue Roman sur une profondeur de 127 pieds 7 pouces 1 ligne s'élargissant 6 pieds 7 pouces, à une profondeur de 67 pieds 7 pouces 1 ligne ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence en bois à un étage avec mansarde et une bâtisse dans le fond à deux étages contenant dans les deux bâtisses 8 chambres cabinet, deux cuisines, etc., et désigné par le No 914 rue Roman. Un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans ou en 1 an, le tout à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès la propriété devant être assurée et la police transférée. L'acte de vente devant être passé pardevant John C. Davey, Jr., notaire aux frais de l'acquéreur, lequel doit assumer les taxes de 1903, en plus et au-dessus de son enchère, et devant déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

John F. C. Waldo, avocat.
31 oct—31—nov 1 8 15 22 29—déc 1

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 1er décembre 1903, à midi. La Résidence à deux étages, 1923 rue Rousseau, entre les rues Ste Marie et St André.

Succession de William Woolledge.

No 59,532—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet. MARDI, le 1er décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu, daté et signé le 26 octobre 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, St André, Ste Marie et St Thomas, (autrefois rue Fulton). Ledit lot étant désigné par le No 3 sur un plan par C. T. Zimpel, député voyer de ville, le 15 avril 1843, et annexé pour référence à un acte par devant William Christy, le 11 février 1834, lequel dit lot mesurant 31 pieds de face à la rue Rousseau, 28 pieds, 10 pouces et 2 1/2 lignes de largeur dans le fond sur 181 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 2 et 176 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 4, le tout en mesure américaine. Les améliorations sont connues comme le No 1923 rue Rousseau et comprenant une résidence simple en bois à deux étages couverte en ardoises et retirée de la rue, contenant quelques 6 chambres, hangar, etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, en plus et au dessus du prix de la vente. L'acte de vente pardevant J. A. Grasser notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente. M. D. Dimitry, avocat.
E. A. CARRERE, Encanteur.
1 nov—1 8 15 22 29 30—déc 1

CHARBON.

Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE.,

323 RUE CARONDELET.

Coin Union. Phones: 311 et 82

Cour succursale: 4716 rue Magasins

Coin Valence Phone 16

Procurez-vous une Bouteille

D'EAU D'ABITA

Pétillante et Carbonisée et vous en voudrez une caisse.

Piquante mousseuse et jamais fade, la meilleure eau de table mise en bouteille.

ABITA SPRINGS WATER CO., L'TD.

Phone 2000.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

[illegible]

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTE A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

FOIN FOIN. FOIN

Pour le compte de qui cela peut concerner.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune. LUNDI, le 30 novembre 1903 à 11 heures A. M., au dépôt du "M. L. & T. R. R. & S. S. Co", à l'encoignure des rues Lafayette et Delta, et immédiatement après à l'encoignure des rues Girod et Front, sous l'acte 124 de 890 à l'enchère publique, il sera vendu 5 cars de chemin de fer chargés de foin comme suit:

1 car chargé de foin S. P. No 60, 70 Ex M. L. & T. 3 663 consigné à l'ordre de W. Edmundson à G. J. Pleasants

T. N. O. No 31 315 consigné à T. J. Warton.

S. P. Cal. 60,078 consigné à J. T. Gibbons.

K. S. 14,131 consigné à B. Hall conte Benedict Com. Ce porteur de "B. L." délivré à T. J. McEvoy

K. C. P. G. 386 consigné à Benedict Com. Co.

Conditions—Comptant sur les lieux.
21 nov 21 25 30

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chevaux, Mulets, Wagons, etc.

Succession de Patrick Mullen et Mary Lynch, sa femme

No 70,704—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur, Bureau 138 rue Carondelet VENDREDI le 27 novembre 1903, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 12 novembre 1903 de l'Honorable George H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée sur les lieux No 1334 rue Constance à l'encoignure de la rue Melpomène les effets suivants—

Trois chevaux deux mulets, 2 camions, une charrette, un buggy, 3 grands reservoirs en fer, 11 grands barils, 30 petits barils, 7 jeux de harnais, 1 wagon à ressort une pompe au tuyau en caoutchouc, outils de vidangeur.

Aussi, à midi, sur les lieux No 609, Place Commerciale un coffre fort en fer, un pupitre reversible etc

Conditions—Comptant.
J. F. Walton avocat.
15 nov—15 22 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Une grande occasion pour placement ou spéculation dans un des quelques îlets de terre qui reste, près des avenues St Charles et Louisiane.

Mme Louise Hincks vs Mme John Henderson et als.

No 70,166—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur, bureau 138 rue Carondelet. JEUDI le 17 décembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 octobre 1903 et signé le 23 octobre 1903, par l'Hon George H Théard juge de la susdite cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain îlet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 336 borné par les rues Howard, Liberté Harmonie et Pleasant ou Toledano mesurant, plus ou moins 302 pieds 9 pouces et 3 lignes à la rue Toledano ou Pleasant 302 pieds 2 pouces et 3 lignes à la rue Harmonie, 124 pieds 11 pouces et 3 lignes à la rue Liberté et 126 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la rue Howard.

Ceci est un des quelques îlets de terre qui restent dans cette section de la ville. Cela offre une grande occasion pour spéculation ou placement, car il peut être subdivisé en lots, lesquels peuvent être détaillés avec profit.

La propriété est à un îlet de l'avenue de la Louisiane et à quelques îlets de l'avenue St-Charles et à un chemin de fer électrique sur la rue Howard.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Ladite hypothèque devant contenir en plus toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant une stipulation de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. 10 pour cent comptant du prix d'achat de l'acquéreur au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Fenner, Henderson & Fenner, avocats pour le plaignant.

McCloskey & Benedict, avocats pour les défendeurs.

15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Choix pour Résidence.

Voisinage Attrayant et Agréable.

Cottage élevé de terre et confortable, avec trois beaux et vastes terrains.

No 1204 rue Ste-Marie à l'encoignure de la rue Camp.

Succession de Joséphine A. Tuma.

No 59,099 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 8 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement là, rendu en cour ouverte le 19 octobre 1903, et signé en cour ouverte le 23 octobre 1903 par l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de la succession de Joséphine A. Tuma et pour effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Marie, Camp, Chestnut et St André, désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. De Armas, voyer, daté le 15 novembre 1891, et d'après lequel dit plan ils mesurent en mesure américaine comme suit:

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Camp et Ste Marie, mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Ste Marie, 45 pieds de largeur dans le fond ou plus s'il y en a, 136 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 2 et 138 pieds 8 pouces et 5 lignes de face et profondeur sur la rue du Camp, moins un empiètement sur la ligne du fond dudit lot de 1 pied 7 pouces et 1 ligne de face à la rue du Camp sur 10 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les lots Nos 2 et 3 ont chacun 28 pieds 10 pouces et une ligne de face à la rue Ste Marie sur la même largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes: le lot No 2 a 136 pieds, 3 pouces sur la ligne le divisant du lot No 1 et 135 pieds, 9 pouces sur la ligne du lot No 3, et ledit lot No 3 a la dernière profondeur mentionnée sur la ligne du lot No 2 et 135 pieds, 2 pouces, sur la ligne du lot No 4.

Les améliorations comprenant un vaste substantiel et commode cottage-résidence élevé, désigné comme le No municipal 1204 rue Ste Marie, et contenant un vaste salon, salle à manger, office, cuisine etc., grandes chambres à coucher bien aérées, chambre à bain avec latrine patentée, vestibule au centre etc. Le soubassement est bien pavé, suffisamment élevé pour être utilisé pour diverses choses, gaz et waterworks, citerne et hangars dans le fond, la propriété est embellie par une jolie pelouse sur la façade et le côté, vaste terrain dans le fond suffisant pour améliorations additionnelles si cela est nécessaire.

Conditions — Un quart ou plus comptant, la balance devant être payée en un, deux et trois ans, et attestée par trois billets garantis par lien de vendeur et privilège et toutes les clauses de sécurité avec 5 0/0 d'intérêts par an, ou l'acquéreur à son option peut payer le tout comptant. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Conrad G. Collins, notaire. Un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

W. S. Benedict, Mark M. Boatner et O. H. Simpson, avocats.

25 oct—25—Nov 1 5 8 15 22 29—déc 8

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE PROPRIETES FONCIERES De Valeur,

Consistant en Magnifiques Sites pour Manufactures,

Ilets de Terre, Sites de Choix pour Résidences,

Cottages Simples et Doubles,

POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Dans l'affaire de Pierre Mazoué, Alexandre Mazoué, John Paul Mazoué, Noel Peter Mazoué et Mlle Emma Frances Mazoué versus Blanche Jacquet.

No 71,717— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 17 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 5me jour de novembre 1903, et signé en cour ouverte le 11me jour de novembre 1903 dans l'affaire de Pierre Mazoué, Alexandre Mazoué, John Paul Mazoué, Noel Peter Mazoué et Mlle Emma Frances Mazoué versus Blanche Jacquet, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Cinq certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Tulane, l'avenue Carrollton, St James, maintenant Pierce et rue Ulloa désignés comme lots A B C D E sur un plan par Charles G. Del Isle, voyer, daté le 9 octobre 1902 et mesurant comme suit: le lot A mesurant 30' 8" 4''' de face à l'avenue Tulane 30' de largeur dans le fond, 110' 4" de profondeur sur la ligne du lot B et 115' 10" 2''' de profondeur et façade à l'avenue Carrollton. Le lot B mesurant 30' 8" 4''' de face à l'avenue Tulane 30' de largeur dans le fond, 110' 4" de profondeur sur la ligne du lot A, et 104' 1" sur la ligne du lot C. Le lot C mesurant 30' 8" 4''' de face à l'avenue Tulane 30' de largeur dans le fond, 104' 1" sur la ligne du lot B et 98' 10" sur la ligne du lot D. Le lot D mesurant 30' 8" 4''' de face à l'avenue Tulane, 30 pieds dans le fond, 98' 4" sur la ligne contigue au lot C et 93' 10" sur la ligne du lot E. Le lot E mesurant 31' 1" 2''' de face à l'avenue Tulane, 93' 10" sur la ligne du lot D et 87' 5" 4''' sur la ligne de côté la plus près de la rue Pierce, 26' 5" dans le fond.

Ces magnifiques lots formant l'encoignure des avenues Tulane et Carrollton, immédiatement vis à vis du Parc Athlétique et seront vendus séparément.

2° Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune (maintenant avenue Tulane), l'avenue Carrollton, les rues Ulloa et St James (maintenant Pierce), désignés comme lots 18 à 22 inclusivement, et mesurant comme suit: le lot 18 mesurant 30' 4" 2''' de face à l'avenue Carrollton par 146' 5" sur la ligne de côté du lot 17, et 141' 3" 7''' sur la ligne du lot 19. Le lot 19 mesurant 30' 4" 2''' de face à l'avenue Carrollton, par 141' 3" 6''' sur la ligne du lot 20. Le lot 20 mesurant 30' 4" 2''' de face à l'avenue Carrollton par 137' et 1" sur la ligne du lot No 21. Le lot No 21 mesurant 30' 4" 2''' de face à l'avenue Carrollton par 133' 0" 4''' sur la ligne du lot 22. Le lot No 22 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Ulloa mesurant 31' 4" 2''' à l'avenue Carrollton par 13' 10" 7''' de profondeur et façade à la rue Ulloa. Les améliorations comprenant un joli cottage résidence, bâtisse d'écurie, etc., situé dans le fond du lot premièrement décrit et sera vendu en bloc.

3° Quatorze lots de terre situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, Ulloa, Napoléon (maintenant Hennessey) et Alexander, et le nouveau Bassin ou la rue Julia désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5 et 20 à 28 inclusivement sur un plan par Pilié et Murray architectes daté le 28 mars 1869 et mesurant d'après le plan par Charles G. De Isle, voyer, daté le 5 novembre 1902, comme suit: cent quatre vingt dix pieds, cinq pouces et cinq lignes de face au Nouveau Bassin ou la rue Julia trois cent trente six pieds trois pouces de face à la rue Alexander cent cinquante sept pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Ulloa, par quatre cent quarante trois pieds sur la ligne de côté le plus près de la rue Napoléon. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant un joli cottage résidence, grande bâtisse d'écurie, dépendances, etc. Cette splendide propriété est une des plus belle localité pour un grand site de manufacture exigeant une grande étendue eau à profusion, etc., à proximité de l'avenue Carrollton et diagonalement vis à vis des moulins de la Ruddock Orleans Cypress Co.

4° Un certain îlet de terre immédiatement dans le fond du ci dessus, dans l'îlet borné par les rues Napoléon maintenant Hennessey, Ulloa, Alexander et D'Hémécourt, composé de 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement, sur un devis par Charles Del Isle, daté le 10 octobre 1903 et mesurant comme suit: Les lots 1 et 2 mesurant chacun 25' 1" 2''' de face à la rue Napoléon par 125 pieds de profondeur, les lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 29' 1" 1''' de face à la rue Napoléon sur 125 pieds de profondeur. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Napoléon et D'Hémécourt et mesurant 29' 1" 2''' de face à la rue Napoléon sur 125 pieds de profondeur. Les lots 12 et 13 mesurant chacun 32' 2" 3''' de face à la rue D'Hémécourt par 159' 10" 3''' de profondeur. Le lot 14 formant l'encoignure des rues d'Hémécourt et Alexander et mesurant 29' 1" 2''' de face à la rue Alexander, par 125' 0" 1''' de profondeur, les lots 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurant chacun 29' 1" 1''' de face à la rue Alexander par 125' 0" 1''' de profondeur. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 29' 1" 2''' de face à la rue Alexander par 125 pieds et une ligne de profondeur. Les lots 25 et 26 mesurant chacun 32' 2" 3''' de face à la rue Ulloa par 159' 10" 3''' de profondeur ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant cottage résidence, bâtisses d'écurie et etc.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Remparts, St Claude, Ste Anne et Dumaine, formant l'encoignure des rues Dumaine et St Claude désigné par le No 1 et mesurant 27 pieds de face à la rue Dumaine sur 75 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue St Claude. Les améliorations portent les Nos municipaux 1138-1140 rue Dumaine consistant en un joli et confortable cottage double rapportant de beaux revenus à proximité de tous les agréments lignes de chars électriques, etc.

Conditions de la vente. Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance payable en un et deux ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation et 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des billets en de quelque autre partie et toutes les autres clauses usuelles dans un acte de vente. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur des billets et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant JOSEPH HACHET, notaire.

N. VIONAUD avocat pour les plaignants.
JOHN G. ROBIN, avocat pour la défenderesse.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 16 17

Succession de Mlle Emeline Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 72,056—Division E—Attendu que Edward Toby a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Emeline Davis, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier. Richard H. Browne, avocat. 18 nov—18 22 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Julius C. Werner vs Mme Mary Holly

Veuve par premier mariage de John Quave veuve par second mariage de Domingo Negrotto Sr, et femme par troisième mariage de Frederick Bork et Frederick Bork son mari

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 72,055. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 31 décembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, intérêt, et propriété, étant une moitié indivise de Mme Mary Holly, veuve en premier mariage de John Quave, veuve en deuxième mariage de Domingo Negrotto Sr, et femme en troisième mariage de Frederick Bork, dans et aux propriétés ci-après décrites, à savoir:

Premièrement — Six certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ses droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Septième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Monroe, Leonidas, rue Neuf âme et le Canal de la Nouvelle-Orléans, lesquels lots sont désignés par les Nos deux, trois, quatre, cinq, six et sept, et mesurant comme suit: Le lot No deux mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquillé sur une profondeur de cent soixante douze pieds. Le lot No trois mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquillé sur une profondeur de deux cent quatre pieds; le lot No quatre mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquillé sur une profondeur de cent vingt pieds, le lot No cinq mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquillé et formant l'encoignure de la rue Monroe et du Chemin Coquillé et le lot No six mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquillé sur une profondeur de cent quatre vingt pieds.

Deuxièmement — Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le sixième district de cette ville dans l'îlet No 1 31 borné par les rues Laurel, Annunciation, Peniston et Amelia, lequel lot est désigné par le No 5 et mesurant vingt neuf pieds deux pouces de face à la rue Laurel, vingt neuf pieds deux pouces et quatre lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds.

Troisièmement — Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 316 borné par les rues Liberté, Howard, [illegible] et Philippe lequel lot est désigné par le No 5 et mesurant trente pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de cent trente huit pieds.

Quatrièmement. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville et est désigné par le No 545 et borné par les rues Edinburgh, Washington, Short et Hampson et mesurant trente pieds de face sur chacune des rues Short et Washington et deux cent soixante quatre pieds de face sur chacune des rues Edinburgh et Hampson.

Cinquièmement—Un certain îlet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Septième District de cette ville et est désigné par le No 546 et borné par les rues Short Edinburgh et Hampson et l'avenue Carrollton.

Sixièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet No 411 borné par les rues Magnolia, Clara, Julia et Cypress, lequel lot est désigné par le No quatre et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Julia sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Carroll & Carroll avocats pour le plaignant.
27 nov—27—déc 4 11 18 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison assortis, etc

Mme Veuve C. Levy vs A. J. Trone

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,984. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 7 décembre 1903, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt rue Ste Anne entre les rues Royale et Chartres—

Un grand lot assorti de meubles de maison, nattes, divers, etc. d'après l'inventaire enregistré

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
W. J. Durant avocat pour la plaignante
25 nov—25—déc 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE

George Munts vs The Jefferson Railway Co.

VINGT HUITIEME COUR JUDICIAIRE de District pour la paroisse Jefferson—No 265—En vertu d'un writ de fieri facias contre George Munts à moi adressé par l'Honorable Vingt-huitième Cour Judiciaire de District pour la paroisse Jefferson, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 7 décembre 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Tous les droits, titre et intérêt de George Munts dans et à un procès intitulé George Munts versus Algiers and Gretna Street Railway Company et al—No 67,124 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane et maintenant No 14 640 du dossier de la Cour Suprême de la Louisiane.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Alfred E. Billings, avocat.
25 nov—25 26 30—déc 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District

Cæsar Prola vs F. D. Martel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71,028—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 24 décembre 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 283 borné par les rues Moro, Tonti, St Philippe et l'avenue des Ursulines, désignés par les Nos 4, 5 et 9 attenant l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue des Ursulines sur quatre vingt douze pieds, huit pouces et deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, les quatre formant l'encoignure de la rue Tonti et de l'avenue des Ursulines.

2° Un certain lot de terre situé dans le même îlet que la propriété ci dessus décrite faisant anciennement partie des lots ci-dessus Nos 4, 5 et 9 dans le fond, et mesurant six (6) pieds de face à la rue Tonti, et quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Chas Louque, avocat pour le plaignant
20 nov—20 27—déc 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Septième District.

Henry Remal vs Mme Della Carlisle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71,638. En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Della Carlisle, femme de Salvador Demalta, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Une certaine portion de terre dans l'îlet borné par les rues Dante, Sycamore, Cambronne et Mobile; ladite portion de terre étant une portion du lot No 9 faisant face à la rue Dante commençant à cent soixante douze pieds de l'encoignure des rues Dante et Sycamore et courant vers la rue Mobile, ayant trente cinq pieds de face sur cent soixante pieds de profondeur sur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant
21 nov—21 27—déc 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante de Propriétés dans les Premier et Quatrième Districts

Pour être Offertes et Vendues en Entier

F. Rivers Richardson vs William Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,039. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 décembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine demi portion d'un lot de terre, située dans le faubourg Lacourse dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 86 maintenant îlet No 441, nouveau plan de ville, borné par les rues Melpomene, Thalia, Baronne et Carondelet, lequel dit demi lot mesurant en mesure américaine trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles étant la moitié d'un lot désigné par les numéros 10 et 11 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, daté le [illegible] mars 1818, déposé en l'étude de A. Duncan, alors un notaire dans cette ville comme plan No 11 de son livre de plans, le dit demi lot est celui le plus près de la rue Baronne.

2° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 237 nouveau numéro municipal, borné par les rues St André, Carondelet, Josephine et l'avenue St Charles. Ledit lot est désigné par le numéro quatre sur un plan fait par L. Reizenstein, [illegible] daté le [illegible] [illegible] pour référence au [illegible] [illegible] [illegible] quarante huit pieds six pouces sur la ligne le divisant des lots Nos 1, 2 et 3 et cent quarante sept pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 5.

3° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard et Freret et désignés comme lots Nos 10 et 11 sur un plan fait par Pilié et Depouilly ingénieurs civils daté le 24 janvier 1826 et déposé en l'étude de T. O. Stark comme plan No 205, le lot No 10 mesurant vingt pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Freret sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds dix pouces entre lignes parallèles, le lot No 11 mesurant seize pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Freret sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds dix pouces entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre situé, étant et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard et Freret et désigné comme lot No 12 sur un plan fait par Pilié et Depouilly, ingénieurs civils daté le 24 février 1826, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire comme plan No 205, ledit lot mesurant dix huit pieds de face à la rue Freret par une profondeur de quatre vingt dix huit pieds dix pouces entre lignes parallèles.

5° Un lot de terre situé dans le faubourg Gravier, maintenant le premier district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Ste Marie, maintenant Locust, St Mary, maintenant Magnolia, Hevia, maintenant Lafayette, et Poydras désigné comme lot No 17 sur un plan fait par L. Bringier, voyer général le 28 décembre 1836, annexé à un acte passé pardevant C. Pollock ancien notaire le 23 février 1837. Ledit lot mesurant trente un pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Ste Marie, maintenant Locust, sur cent vingt deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur.

6° Un lot de terre dans le faubourg Gravier, maintenant le premier district de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Ste Marie, maintenant Locust, St Mary, maintenant Magnolia, Hevia, maintenant Lafayette, et Poydras désigné comme le lot No 16 sur un plan fait par L. Bringier voyer général le 28 décembre 1836 annexé à un acte pardevant C. Pollock, ancien notaire daté le 23 février 1837, ledit lot mesurant trente-un pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Ste Marie maintenant Locust sur cent vingt deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur.

7° Un certain morceau ou portion de terre situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, (anciennement Faubourg Saulet,) dans l'îlet No 37 maintenant (îlet No 276), sur le nouveau plan municipal, borné par les rues Dryades, Calliope, Remparts (Hercule) et l'avenue Howard, anciennement Promenade Triton ou la rue Delord, ledit lot ou portion de terre mesurant, en mesure américaine, plus ou moins trente deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ledit morceau ou portion de terre étant formée de la portion la plus près de l'avenue Howard de ce plus grand lot original, désigné comme le lot No Un du dit îlet formant l'encoignure des rues Dryades et Calliope, et mesurant soixante pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur, le tout en mesure française, et lequel dit lot No Un a été divisé dans deux lots numérotés Quatre et Cinq, mesurant en mesure américaine, comme suit: Le lot No 4, trente-cinq pieds de face à la rue Dryades et le lot No 5 vingt-huit pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur pour chacun des lots entre lignes parallèles, de cent vingt sept pieds, dix pouces et quatre lignes.

8° Un certain lot ou portion de terre situé se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, anciennement Faubourg Saulet, dans l'îlet No 37, maintenant îlet No 276 sur le nouveau plan municipal, borné par les rues Dryades, Calliope, Remparts (anciennement Hercules) et l'avenue Howard, anciennement Promenade Triton ou rue Delord, ledit lot ou portion de terre formant l'encoignure des rues Dryades et Calliope et mesurant en mesure américaine plus ou moins, trente un pieds trois pouces de face à la rue Dryades sur une profondeur et façade à la rue Calliope entre lignes parallèles de cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes, et est cette portion à et formant l'encoignure des rues Dryades et Calliope du lot original No 1 dans ledit îlet No 37, maintenant No 276, mesurant en mesure française soixante pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Calliope entre lignes parallèles, lequel dit lot original No 1 a été divisé dans deux lots de terre désignés comme lots 4 et 5 et mesurant en mesure américaine le lot No 4 trente cinq pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur et le lot No 5 vingt sept pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur ladite profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations sur toutes lesdites ci-dessus décrites propriétés et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant
20 nov—20 21 27—déc 4 11 18 24

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités [illegible] résultats.

Bureau 633 Place Commerciale
[illegible]